térêt du député à l'amélioration des conditions dans les prisons du pays, comme il le souhaite lui-même, ce qui nous permettra de mieux nous attaquer au problème de la réhabilitation.

M. Reynolds: Monsieur l'Orateur, je suis entièrement d'accord avec le ministre. La réadaptation des détenus est notre objectif à tous mais cette prison date de 100 ans. Je voudrais savoir si on compte prendre des mesures afin que les prisonniers puissent être réhabilités, au lieu de voir ce qui se passe en ce moment. On ne nous a pas encore expliqué la raison de l'incident qui s'est produit dans cette prison la semaine dernière.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence donne la parole au député d'Annapolis Valley qui a une question supplémentaire à poser; après ce sera le tour du député de Kootenay-Ouest.

LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

L'ENGAGEMENT D'UN CABINET DE VÉRIFICATION PAR M. EDGAR BENSON EN 1968—LES RAPPORTS ENTRE L'ANCIEN MINISTRE ET LA FIRME—L'OPPORTUNITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT DE DIRECTIVES

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Elle a trait aux ministériels et aux conflits d'intérêt. A-t-il étudié certains documents concernant le départ de M. Benson de son ancienne firme afin de constater s'il n'a pas conservé dans la firme certains intérêts et ou, tout comme un certain chef de parti politique qui n'est pas tellement loin de nous, s'il s'est fié à un autre, lorsqu'il s'est renseigné? De plus, pendant que je traite du cabinet des ministres, en ce qui concerne la question posée par le député de York-Sud au sujet de la CCT, le premier ministre a-t-il l'intention d'établir des directives ou de présenter une mesure législative visant à définir la situation actuelle des ministériels et de certaines actions qu'ils possèdent et qui leur sont données en vertu des demandes de la CCT, en vue d'élucider cette question de telle sorte qu'il n'y ait pas de doute en ce qui concerne les allégations qui ont été faites à Saint-Jean au sujet d'un ministre du cabinet et de la possibilité d'un conflit d'intérêts à cet endroit?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le député a regroupé tant de questions en une que je crains ne pas pouvoir leur rendre toutes justice. Je me bornerai à dire que les directives applicables aux ministres seront une chose et que les directives qui s'appliqueront aux fonctionnaires et à ceux qui sont nommés par décret du conseil en seront une autre. Dans l'ensemble, l'approche sera la même. Les principes seront les mêmes pour tous, mais ils s'appliqueront de façon différente aux députés, aux membres du cabinet, aux fonctionnaires et à ceux qui sont nommés par décret du conseil.

En ce qui concerne l'autre partie de la question, j'ai examiné les documents et les témoignages que l'on m'a présentés et je n'ai aucune raison de croire qu'ils contiennent quelque chose d'erroné mais si le député a des motifs de soupçon, il devrait se faire un devoir de m'en informer et de mettre fin à ce genre d'insinuation.

M. Nowlan: Afin de prévenir toute insinuation, le premier ministre voudrait-il déposer les documents qu'il a examinés pour que tous les députés puissent les examiner et afin de prévenir toute insinuation en ce qui concerne la

Questions orales

deuxième partie de la question concernant la Commission des transports, pourrait-il, ou quelqu'un de son cabinet pourrait-il définir sous peu la position des ministres qui détiennent des avoirs par suite de décisions du CRTC ou des permis accordés par le CRTC, afin qu'il n'y ait aucun malentendu?

LES TRANSPORTS

LE PROJET DE LIGNES DE PÉTROLIERS DANS L'ATLANTIQUE—LES ENTRETIENS INTERMINISTÉRIELS

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Étant donné le danger pour l'environnement que représente une route de pétroliers le long de la côte canadienne et étant donné que les raffineries sont établies sur la Côte atlantique du Canada et qu'elles doivent être approvisionnées par des flottes de pétroliers, y a-t-il ou y a-t-il eu des entretiens entre son ministère et d'autres ministères du gouvernement au sujet des routes que doivent emprunter ces pétroliers pour approvisionner les raffineries?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur. Des entretiens ont lieu entre le ministère de l'Environnement et celui des Affaires extérieures, et dans le cas de la côte ouest, je crois que nous en discutons en ce moment avec un comité des Nations Unies afin de nous assurer que nos côtes ainsi que les pêches sont protégées.

M. Harding: Monsieur l'Orateur, j'ai dit qu'il s'agissait principalement de la côte atlantique. Les pêcheurs ont-ils participé à l'un ou l'autre de ces entretiens au sujet des routes des pétroliers?

M. Marchand (Langelier): Oui, monsieur l'Orateur. Il y a eu une réunion aux échelons inférieurs la semaine dernière à Halifax, réunion dont je n'étais pas au courant et qu'ont mentionnée deux députés de l'autre côté de la Chambre. Je crois qu'ils doivent recevoir une lettre dans ce sens. C'était à cette réunion que le gouvernement provincial était invité. L'industrie était invitée, et on a discuté des répercussions de la route des pétroliers sur l'industrie de la pêche.

• (1450

M. Harding: Sur quoi portent les entretiens? Sur les mesures de sécurité, y compris la limitation de la grosseur des pétroliers dans certaines régions?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, je n'ai malheureusement pas reçu le compte rendu complet de la réunion qui a eu lieu à Halifax. Je serai heureux de dire ce qu'il renferme dès que je l'aurai reçu. C'était une réunion publique, monsieur l'Orateur. J'attends le compte rendu de mes hauts fonctionnaires qui y ont assisté. Ce n'était pas une réunion secrète, comme on l'a indiqué dans les journaux, car même le ministre provincial qu'on a mentionné y assistait. Il n'y avait donc rien de secret là-dedans. Dès que j'aurai reçu le compte rendu, je serai heureux de communiquer les conclusions des fonctionnaires qui ont assisté à cette réunion.

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur, qui découle de celle que j'ai posée la semaine dernière. Vu l'inquiétude des